



**Lignum, Economie suisse du bois**

Mühlebachstrasse 8 | CH-8008 Zurich

Tél. +41 44 267 47 77 | Fax +41 44 267 47 87 | [info@lignum.ch](mailto:info@lignum.ch)

[www.lignum.ch](http://www.lignum.ch)

## Conditions générales de vente (CGV)

### 1. Objet du contrat

Le prestataire (Lignum, Economie suisse du bois, association basée à Zurich) exploite un magasin en ligne (« shop ») sur Internet ([www.lignum.ch](http://www.lignum.ch) > Shop). L'offre porte sur des produits qui sont proposés par Lignum, Economie suisse du bois, sur son site Internet.

### 2. Champ d'application des Conditions générales de vente

Les présentes Conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à tous les accords en vigueur et à conclure dans le futur entre le prestataire et les clients qui achètent un produit que le prestataire offre sur Internet. Elles font partie intégrante des conditions exclusives du contrat passé entre les parties. D'autres dispositions contractuelles du client ne sont pas reconnues par le prestataire et n'ont donc aucune validité. Elles ne font pas partie du contrat, même si le prestataire ne les réfute pas expressément. En passant commande et en acceptant les CGV lors de la conclusion du contrat dans le magasin en ligne du site Internet du prestataire, la validité exclusive de ces Conditions générales de vente est reconnue par le client.

### 3. Conclusion du contrat

Un contrat est passé entre le prestataire et le client à la suite d'une confirmation écrite de la réception de la commande, par courriel de la part du prestataire lors de commande en ligne, par l'acceptation téléphonique ou écrite de la commande par un(e) collaborateur(trice) de Lignum (courrier postal, fax, courriel) ou en exécutant le mandat de la part du prestataire. Ce dernier a le droit de refuser les mandats qui n'ont pas encore été exécutés sans devoir nécessairement en donner les raisons. Les modifications transmises verbalement par le client concernant des commandes déjà passées ne prennent effet que si le prestataire les a confirmées par courriel.

### 4. Obligations du prestataire

#### a) Conditions de livraison

Le prestataire s'engage à livrer les produits commandés dans le magasin en ligne en Suisse une fois qu'ils ont été commandés ou, respectivement, à des clients à l'étranger, après paiement de la facture. Si la facture n'a pas été honorée par le client à l'étranger, le prestataire est en droit de retenir les produits, ce qui entraîne la fin du contrat.

Le traitement d'une commande intervient immédiatement après réception chez Lignum. Les retards de livraison sont indiqués pour l'article offert dans le magasin en ligne ou sont communiqués au client dès réception d'une commande.

#### b) Gestion des données du client

Le prestataire s'efforce, dans le cadre des moyens techniques dont il dispose et des dispositions légales, de protéger les données personnelles des clients fournies lors de la commande en ligne contre l'accès de tiers non autorisés afin d'éviter que des tierces parties puissent avoir accès aux données du client. Le prestataire s'efforce également, dans le cadre des moyens techniques dont il dispose et des dispositions légales, de préserver les données du client de leur perte. En l'état actuel

de la sécurité des données, le prestataire ne peut toutefois pas garantir que les données ne tombent pas dans les mains de tiers non autorisés ou qu'elles pourront effectivement être sauvegardées.

## **5. Obligations du client**

### **a) Transmission de données**

Le client confirme, lors de la conclusion du contrat, qu'il est bien le détenteur légitime des données qu'il a traitées avec le magasin en ligne et qu'il a fournies par ce moyen et que ces données ont été traitées avec le consentement des personnes concernées. Il confirme également que toutes les données transmises au magasin en ligne par le biais de ce moyen ne violent pas le droit en vigueur ou les droits de tiers, à savoir non seulement la législation suisse, mais également celle du domicile du client ainsi qu'au lieu de destination des données. Le client s'engage à indemniser le prestataire de tous les coûts et exigences de tiers pouvant découler de la violation de droits d'auteur, de la concurrence, de la presse, de dispositions pénales ou juridiques du client ou de tiers, et s'engage à rembourser les frais entraînés, pour le prestataire, en cas de violation éventuelle de ces droits.

### **b) Conditions de paiement**

Le client à l'étranger s'engage à payer à l'avance les produits qu'il a commandés au magasin en ligne.

Le client en Suisse s'engage à payer la marchandise dans les 30 jours dès réception de la facture. Le paiement peut s'effectuer par virement bancaire ou mandat postal (facture).

### **c) Risques liés au stockage et à la transmission des données**

Le client assume le risque pour le stockage et la transmission des données dans la mesure où aucun problème n'intervient dans la zone à risque du prestataire au niveau de la transmission des données.

### **d) Transfert des droits et obligations**

Le client n'est pas autorisé à céder ou transférer des droits ou des obligations découlant du contrat à des tiers sans le consentement préalable exprès du prestataire. Le prestataire peut, en tout temps, céder ou transférer des droits ou des obligations au titre du contrat à des tiers. Le client doit lui en donner son consentement exprès. Aussi longtemps que le client n'a pas été informé du transfert, il a le droit de payer son dû au prestataire avec effet libératoire.

### **e) Utilisations interdites/Interdiction de spam**

L'utilisation des systèmes du prestataire à des fins contraires au contrat ou illégales est prohibée. Le stockage ou le transfert de données que le client détient illégalement est lui aussi interdit. Est également interdit le transfert de données par le biais de l'infrastructure du prestataire à des systèmes si leurs propriétaires n'ont pas donné leur consentement ou à des personnes qui n'ont pas donné leur accord pour recevoir ces données (surtout du spam).

## **6. Droit de résiliation du prestataire**

Le prestataire se réserve le droit, même après la conclusion du contrat, de refuser toute commande d'un client pour des raisons qui rendent l'exécution du contrat irrecevable. C'est surtout le cas lorsque le contrat viole des dispositions légales. Le client a le droit d'être informé des motifs du rejet. Dans ce cas-là, le client a le droit au remboursement des paiements déjà effectués au titre de la transaction, sous réserve du calcul d'autres créances. Si le prestataire n'est pas responsable du caractère irrecevable de l'exécution du contrat, il convient de déduire des demandes de remboursement les frais déjà encourus par le prestataire. D'autres revendications du client sont exclues. Si, dans ce cas-là, le client n'a encore rien payé, alors le prestataire peut exiger le remboursement des frais déjà encourus.

## **7. Droit de rétraction du client**

Si le client rend les produits dans les 14 jours en parfait état et dans leur emballage d'origine, le prestataire doit rembourser le prix d'achat des produits au client. Le coût de renvoi des marchandises est à la charge du client.

## **8. Prix**

Pour les contrats, ce sont les prix indiqués dans le magasin en ligne du prestataire en vigueur au moment de la conclusion du contrat qui sont valables, sauf accord contraire dans les contrats individuels. Lignum vérifie, après réception de la commande, que le client a bien le droit d'acquérir ces produits au prix indiqués en ligne, consentis en partie aux clients-membres avec des rabais, et accorde la réduction de prix après validation. Le rabais doit figurer sur la facture. Aucun escompte ou autre rabais n'est consenti.

Les prix indiqués dans le magasin en ligne incluent la TVA (taxe à la valeur ajoutée) légale. Les frais de port et d'emballage calculés en fonction du volume et des délais doivent figurer sur la facture. Le transport en Suisse et à l'étranger est effectué par les services postaux publics.

## **9. Responsabilité**

Le prestataire n'est pas responsable de l'accessibilité continue du magasin en ligne. Pour les dommages et intérêts, quelle qu'en soit la raison juridique, le prestataire ne peut être tenu pour responsable qu'en cas de faute intentionnelle, de négligence grave et de l'absence d'une garantie de qualité. Ceci s'applique également aux agents et auxiliaires d'exécution. Dans tous les cas, le prestataire n'est responsable qu'en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles. Ce faisant, la compensation des dommages est limitée aux dommages typiquement prévisibles. Une indemnité compensatoire des dommages atypiques ou non prévisibles n'entre pas en ligne de compte.

## **10. Exclusion de la responsabilité**

Le prestataire veille à sécuriser les données du client dans le cadre des possibilités techniques à disposition. Il n'est pas responsable de la perte des données qui peut intervenir en dépit de leur sauvegarde. Le client doit dédommager le prestataire en cas d'exigences de tiers ou de sous-traitants du client.

## **11. Garantie**

La responsabilité pour manquement, dans l'exécution des prestations contractuelles et la mise à disposition du magasin en ligne, est exclue dans le contexte juridique. Le prestataire n'est tenu pour responsable que si le client se plaint immédiatement d'un éventuel défaut. La responsabilité pour tout dommage consécutif subi par le client est exclue. La responsabilité non contractuelle du prestataire est limitée à la préméditation et à la négligence grave.

Le prestataire est en droit, à la réception d'une plainte, à son choix, soit d'offrir un produit de substitution approprié ou d'effectuer une réparation. Ce n'est que lorsque le remplacement ou la réparation s'avère impossible, a échoué au moins à deux reprises, a été retardée de manière déraisonnable ou si le client s'est vu refuser un délai raisonnable par le prestataire que le client a le droit de résilier le contrat (changement) ou d'exiger la réduction (rabais) du prix d'achat.

## **12. Données du client**

Le client est le seul propriétaire de toutes les données personnelles transmises et stockées sur le magasin en ligne et seul responsable de leur contenu et de leur traitement. Le prestataire est tenu de ne pas transmettre les données qui appartiennent au client, à des tiers, et de ne pas dévoiler les coordonnées du client sans le consentement tacite de celui-ci à des tierces parties.

## **13. Lieu d'exécution et for juridique**

Le lieu exclusif d'exécution et le for juridique est, dans la mesure autorisée par la loi, le siège du prestataire. Ce dernier est toutefois autorisé à faire recours contre le client devant tout autre tribunal ayant la compétence pour cela. Seul le droit suisse fait foi, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG).

## **14. Accord additionnel/Clause de sauvegarde**

Les modifications ou les ajouts au contrat requièrent la forme écrite pour être valables en droit. Les accords de garantie faits verbalement ne sont pas pris en compte. Si certaines parties des présentes Conditions générales de vente sont ou deviennent invalides, les autres conditions de ces Conditions générales de vente restent pleinement en vigueur.

**15. Durée du contrat/résiliation**

Le contrat est valable jusqu'à ce que les deux parties aient rempli leurs obligations contractuelles. Le droit de résiliation unilatéral est réservé par le prestataire (article 6 des CGV). Après avoir passé commande dans le magasin en ligne, le client n'a plus le droit de résilier le contrat, mais il a un droit de rétraction, conformément à l'article 7 des CGV.

Zurich, le 18 novembre 2015